

# Espaces d'information des chambres consulaires pour des études en alternance en Lorraine

Face à l'allongement de la durée des études, l'alternance est une solution pour allier formation et entrée dans la vie active. Cette forme d'apprentissage n'est plus l'apanage des métiers manuels et de nombreux CFA, universités et grandes écoles proposent aujourd'hui la possibilité d'acquérir des diplômes de bac +2 à bac +5 par la voie de l'alternance.

## Deux contrats spécifiques

> **Le contrat d'apprentissage** a pour but de pouvoir offrir aux étudiants une formation à la fois théorique mais aussi pratique dans le cadre de leurs études. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il permet aux étudiants d'obtenir une expérience professionnelle, favorisant par la suite leur insertion sur le marché de l'emploi.

> Pour en savoir plus sur ces contrats : [www.contrats-alternance.gouv.fr](http://www.contrats-alternance.gouv.fr).

> **Le contrat de professionnalisation** a été mis en place en 2004 afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi. Il vise à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans diplôme et des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus et à leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle.

## Les chambres consulaires vous informent...

Les Chambres d'Agriculture et la Direction régionale de l'Agriculture vous informent sur les métiers verts, les Chambres de Commerce et d'Industrie sur les métiers du commerce et du tertiaire, et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sur les métiers de l'artisanat.

### 1 - Les Chambres d'Agriculture et la Direction régionale de l'Agriculture

#### SERVICE REGIONAL DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT – SRFD Direction Régionale Alimentation Agriculture et Forêt

76 avenue André Malraux  
57046 METZ CEDEX  
Tél : 03.55.74.11.00 - Fax : 03.55.74.11.01  
E-mail : [srfd.lorraine@educagri.fr](mailto:srfd.lorraine@educagri.fr)  
Internet : [www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr)

#### CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Service formation-communication  
5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tél : 03.83.93.34.71  
E-mail :  
[virginie.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr](mailto:virginie.grand@meurthe-et-moselle.chambagri.fr)

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

> Informe sur les métiers verts et les formations, uniquement sur rendez-vous.

#### EN MEUSE

L'accueil, l'information et l'orientation sont assurés par Avenir Jeunes implanté à la Chambre de Métiers (cf. page suivante).

#### CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE MOSELLE

Maison de l'Agriculture - Service formation  
64 avenue André Malraux  
57045 METZ CEDEX 01  
Tél : 03.87.66.12.30 - Fax : 03.83.66.12.65  
E-mail : [nathalie.cedrini@moselle.chambagri.fr](mailto:nathalie.cedrini@moselle.chambagri.fr)

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h00 à 17h (16h le vendredi).

### CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DES VOSGES

Service formation - La Colombière  
17 rue André Vitu - 88026 EPINAL CEDEX  
Tél: 03.29.29.23.52 - Fax: 03.29.29.23.74  
E-mail : denis.moulenes@vosges.chambagri.fr  
> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h.

### 2 - Les Chambres de Commerce et d'Industrie

#### CCI 54 - DIRECTION ALTERNANCE PROMOTION - INFORMATION - ORIENTATION / POINT A

Espace Corbin  
10 rue Victor Poirel - 54000 NANCY  
Tél : 03.54.95.76.06 - Fax : 03.54.95.76.07  
E-mail : point-a@nancy.cci.fr  
Internet : [www.cciinformation54.fr](http://www.cciinformation54.fr)

> Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h.

> Le POINT A accueille, informe, oriente les  
jeunes sur les métiers, les formations et les  
dispositifs. Il vérifie les motivations des jeunes  
au cours de tests avec des psychologues ou au  
cours d'entretiens. Il aide ainsi le jeune à  
construire, si besoin est, son projet  
professionnel et à le valider. Travaille en  
étroite collaboration avec les Chambres  
d'Agriculture et de Métiers. Est en mesure  
d'informer sur tous les secteurs professionnels  
et, le cas échéant, réoriente vers les autres  
Chambres. Il peut proposer un rapprochement  
entre les jeunes et les entreprises.

> La CCI 54 organise également des soirées  
d'information et d'orientation dans le cadre du  
projet national REOSUP (Réorientation dans le  
supérieur) : diagnostic approfondi, ciblage des  
centres d'intérêt, identification des parcours de  
formation, repérage des secteurs porteurs...  
avec 3 séances d'entretiens individuels et de  
tests, des travaux personnels lors des  
intersessions et une séance collective de  
présentation du projet.

#### EN MEUSE

L'accueil, l'information et l'orientation sont  
assurés par Avenir Jeunes implanté à la  
Chambre de Métiers (cf. page suivante).

### CCI FORMATION

5 rue Jean-Antoine Chaptal - 57070 METZ  
Tél : 03.87.39.46.87 (apprentissage)  
et 03.87.39.46.93 (professionnalisation)  
Internet : [www.cciinformation.org](http://www.cciinformation.org)

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et  
de 13h30 à 17h30 (16h le vendredi).

> Le POINT A informe les jeunes sur les métiers  
du commerce et de l'industrie, les contrats, les  
formations et la recherche d'entreprise.

### CFA - CCI DES VOSGES

Centre d'Activités  
467 rue des Grands Prés  
88100 SAINTE-MARGUERITE  
Tél : 03.29.56.80.72  
E-mail : cfa@vosges.cci.fr

> Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et  
de 14h à 18h (17h le vendredi).

> Le POINT A accueille, oriente les jeunes. Il  
informe sur les contrats, les métiers, les formations  
du commerce et de l'industrie ; il valide le projet  
par le biais d'entretiens, il propose également des  
mises en relation avec les entreprises du  
commerce, du tourisme et de la plasturgie.

### 3 - Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Les lieux d'information dénommés « Centres  
d'Aide à la Décision » proposent des  
services identiques : une orientation, une  
information sur les contrats, les métiers, les  
diplômes, une aide à la recherche d'une  
entreprise et un accompagnement pendant le  
contrat.

Ils peuvent, occasionnellement, informer sur tous  
les secteurs professionnels et réorientent, le cas  
échéant, vers les autres chambres.

#### CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT C.A.D.E.A. (Centre d'Aide au Développement de l'Emploi dans l'Artisanat)

4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tél : 03.83.95.60.46 - Fax : 03.83.95.60.30  
E-mail : christine-wetzel@cm-nancy.fr  
Internet : [www.cma-nancy.fr](http://www.cma-nancy.fr)

> Accueil du public du lundi au jeudi de 9h à  
16h30 le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-  
vous de préférence.

### CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CAD - AVENIR JEUNES

39 quai Carnot - BP 90237  
55005 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél : 03.29.79.76.63 - Fax : 03.29.45.65.10  
N° vert : 0.800.572.455  
E-mail : [apprentissage@cma-meuse.fr](mailto:apprentissage@cma-meuse.fr)  
Internet : [www.cma-meuse.fr](http://www.cma-meuse.fr)

- > Accueil du public du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h.
- > Structure commune aux trois Chambres de Métiers, de Commerce et d'Agriculture.

### CHAMBRE DE METIERS - CAD - SFE CENTRE D'AIDE A LA DECISION - SERVICE FORMATION ENTREPRISE

5 boulevard de la Défense - CP 97803  
57078 METZ CEDEX 3  
Tél : 0820.85.70.57 - Fax : 03.87.62.71.25  
E-mail : [cad@cm-moselle.fr](mailto:cad@cm-moselle.fr)  
Internet : [www.cm-moselle.fr](http://www.cm-moselle.fr)

- > Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.
- > Assure une permanence sur RDV le mercredi : 1 rue Camille Weiss à Forbach et 10 allée de la terrasse à Thionville.

### CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CAD - CENTRE D'AIDE A LA DECISION

24 rue Boulay de la Meurthe  
88000 EPINAL  
Tél : 03.29.69.55.56 - Fax : 03.29.69.55.57  
E-mail : [apprentissage@cma-vosges.fr](mailto:apprentissage@cma-vosges.fr)  
Internet : [www.cma-vosges.fr](http://www.cma-vosges.fr)

- > Accueil du public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h.

#### AUTRES RESEAUX D'INFORMATION SUR L'ALTERNANCE

Vous pouvez également contacter d'autres réseaux pour vous informer sur les études en alternance : les Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.) de l'Education Nationale, les Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation (S.C.U.I.O.), les Centres de Formation des Apprentis (C.F.A.), Pôle Emploi, les missions locales et P.A.I.O. ou des associations comme l'APEC, l'APECITA, l'AFIJ, l'AFFA ou encore le réseau des GRETA, etc.

#### RECHERCHER UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL

La recherche d'une entreprise doit débuter le plus tôt possible, dès mars/avril, avant même de connaître son admissibilité à une formation en alternance. Des offres de contrats d'apprentissage sont accessibles sur Internet :

- La bourse de l'apprentissage en Lorraine : [www.saril.org](http://www.saril.org)
- La rubrique contrats en alternance sur [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) (espace candidat / consulter les offres)

#### POUR ALLER PLUS LOIN !

Pour connaître l'ensemble des diplômes accessibles par voie d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, consultez le site portail de la formation en Lorraine : [www.inffolor.org](http://www.inffolor.org) rubrique formation puis « formation initiale en alternance » (contrat d'apprentissage) ou « formation continue en alternance » (contrat de professionnalisation).

Vous pouvez également consulter le portail du Medef Lorraine : [www.alternancemodedemploi.fr](http://www.alternancemodedemploi.fr).

/code doc : HB/